

Table des matières

1. Introduction	3
2. Equipe éducative.....	3
2.1 Composition de l'équipe	3
2.2 Organisation de l'équipe	3
2.2.1 Colloques.....	4
2.2.2 Formation continue.....	4
2.2.3 Place, fonction et accompagnement des stagiaires et des apprenti(e)s	4
2.2.4 Rôle de la directrice au sein de l'équipe et du comité	5
2.2.5 Le comité.....	5
3. Composition et fonctionnement des groupes d'enfants.....	5
4. Orientations pédagogiques.....	6
4.1 L'enfant au centre.....	6
4.2 Intégration progressive	6
4.3 Attitudes éducatives	6
4.3.1 La relation à l'enfant	6
4.3.2 Respect de l'individualité	7
4.3.3 Distance affective.....	7
4.3.4 Discipline et sanctions.....	8
4.4 Déroulement de la journée.....	8
4.4.1 Arrivées, départs, séparation avec le parent.....	8
4.4.2 Accueil de 9h00.....	9
4.4.3 Repas.....	9
4.4.4 Sommeil	14
4.4.5 Activités.....	14
4.4.6 Jeux libres.....	15
4.4.7 Moments transitoires.....	15
4.4.8 Rituels spéciaux, fêtes	15
4.4.9 Sorties	15

4.5 But des acquisitions de l'enfant	16
4.5.1 Estime de soi	16
4.5.2 Autonomie	17
4.5.3 Sécurité affective	17
4.5.4 La vie avec l'autre.....	18
4.5.5 Intégration des règles	19
4.5.6 Transmission des codes sociaux.....	19
4.5.7 Respect d'autrui et du matériel	20
4.5.8 Respect de l'environnement	20
4.6 Soin corporel.....	21
4.7 Aménagement de l'espace.....	21
4.8 Suivi de l'enfant.....	22
4.8.1 Observations	22
4.9 Relations avec les parents.....	22
4.10 Procédures et ressources externes	23
4.10.1 Maltraitements et abus sexuels	23
4.10.2 Troubles du comportement	23
4.11 Maladie et accident	23
4.11.1 Médecin consultant	23
Centre médical du Landeron.....	23
4.11.2 Refus de l'enfant en crèche, médicaments	23
5. Sécurité	24
5.1 A l'intérieur	24
5.2 À l'extérieur	25
6. Hygiène	26
6.1 Nettoyages.....	26
6.2 Bricolages.....	26
6.3 Salle de sieste.....	26
6.4 Produits d'entretien	26
6.5 Jouets.....	26
6.6 Règles sur les aliments	27

1. Introduction

Le projet pédagogique vise à ce que l'équipe éducative suive la même ligne directrice. Il représente l'identité de la crèche. Il doit être considéré comme un outil de travail et ne pas être oublié une fois terminé. Le projet pédagogique évolue avec l'équipe. Il est régulièrement retravaillé afin de coller au mieux à la pratique.

Chaque membre de l'équipe éducative lit le projet pédagogique et une version résumée est disponible pour les parents sur le site de l'association : www.tartine-et-chocolat.net

2. Equipe éducative

2.1 Composition de l'équipe

L'équipe éducative de la crèche Tartine et Chocolat est composée d'éducatrices ES, d'assistantes socio-éducative (elles sont nommées dans le présent document « éducatrices »), ainsi que d'apprenti(e)s et de stagiaires. L'ensemble de l'équipe éducative a pour rôle de garantir à l'enfant un accueil individualisé, de favoriser son bien-être global, son développement et de l'accompagner dans son intégration et sa socialisation. Les éducatrices s'engagent auprès des apprentis et des stagiaires à les guider vers ces buts communs.

2.2 Organisation de l'équipe

Le personnel travaille entre 4 et 8 heures par jour. La semaine de travail à 100% est de 40h.

Les ouvertures et les fermetures sont gérées par les éducatrices.

Dans chaque groupe, il y a une ou deux éducatrices selon le nombre d'enfants présents. Dans les groupes où il n'y a qu'une éducatrice, celle-ci est accompagnée d'une apprentie ou d'une stagiaire.

Dans la mesure du possible, les éducatrices travaillent toujours avec le même groupe d'enfants, cela donne une stabilité aux enfants et aux parents. Les quatre groupes collaborent étroitement et se retrouvent à certains moments de la journée, ce qui facilite le passage des enfants d'un groupe à l'autre.

Une fois par année, chaque membre de l'équipe a un entretien d'évaluation avec la directrice (et un membre du comité si besoin) afin d'échanger leurs opinions sur la qualité du travail fourni et pour fixer des objectifs personnels.

2.2.1 Colloques

Les colloques ont lieu tous les mois en alternances le lundi, mardi, mercredi ou jeudi de 18h00 à 20h00 environ.

2.2.2 Formation continue

L'équipe est régulièrement informée (via le tableau d'information de la cuisine) des formations continues disponibles et a la possibilité de s'y inscrire. L'association prend en charge (sauf cas particuliers) les formations de quelques heures ou jours.

2.2.3 Place, fonction et accompagnement des stagiaires et des apprenti(e)s

L'apprenti(e) est engagé(e) pour 3 ans (2 ans à la crèche et 1 an au parascolaire). Il a effectué 8 semaines de stage dans la structure puis, après ce laps de temps, le stagiaire peut rester dans la structure s'il y a la promesse et la signature d'un contrat d'apprentissage pour l'été suivant.

Son rôle au sein de la structure évolue avec le temps. Des responsabilités lui sont petit à petit confiées par sa référente en collaboration avec l'équipe.

La stagiaire est engagée pour 8 semaines, renouvelable jusqu'au 31 juillet si un contrat d'apprentissage est signé. Le stage doit permettre à la stagiaire de confirmer ou non son souhait de travailler auprès des enfants.

La stagiaire est là pour apprendre, c'est pourquoi elle effectue les mêmes tâches au quotidien que le reste du personnel. La stagiaire n'est pas considérée comme une aide-ménagère mais comme une future éducatrice. Nous fonctionnons avec un système de responsabilités partagées où chacune a des tâches attribuées comme la gestion des stocks de couches, les nettoyages de jouets, etc...

Nous accueillons également régulièrement des personnes en stage de découverte et d'orientation pour 3 jours. Le premier jour, elles reçoivent un petit cahier des charges afin de les guider et de les mettre plus à l'aise quant à ce qui leur est demandé.

Les 12h de pratique suivant la théorie des cours Croix-Rouge peuvent également se faire chez nous.

2.2.4 Rôle de la directrice au sein de l'équipe et du comité

La directrice fait partie de l'équipe éducative à 40% (20% à la crèche et 20% au parascolaire) auprès des enfants et 40% au bureau. Elle assure également le lien entre l'équipe éducative et le comité.

Elle gère avec l'équipe éducative les questions pédagogiques et tient informé le comité des choses importantes.

La directrice gère les difficultés et les conflits dans l'équipe. Elle gère également les rapports avec les parents. En cas de difficultés, elle mène un entretien avec les parents en collaboration avec la responsable du groupe de l'enfant concerné. Les charges de la directrice sont détaillées dans son cahier des charges.

Les questions comptables sont confiées à la comptable de l'association qui en informe la directrice.

2.2.5 Le comité

Le comité est composé de + ou – 7 membres (cela dépend du nombre de volontaires).

Il a une fonction organisationnelle et laisse gérer (à moins qu'on le lui demande), par souci d'efficacité, toutes les questions pédagogiques à la directrice et aux éducatrices. Son rôle principal est la gestion de l'association et de soutenir la directrice dans ses fonctions.

Il est composé chaque année lors de l'assemblée générale.

3. Composition et fonctionnement des groupes d'enfants

La crèche est composée de 4 groupes.

Les bébés : ils ont entre 4 mois et 1 an

Les trotteurs : ils ont entre 1 an et 2 ans

Les minis : ils ont entre 2 ans et 3 ans

Les grands : ils ont entre 3 ans et l'âge d'entrer à l'école

Il arrive certaines années que l'âge des groupes change en fonction du nombre d'enfants à accueillir

Exemple : bébé de 4 mois à 18 mois lorsqu'il y a trop d'enfant de 1 an à 2 ans dans le groupe des trotteurs.

4. Orientations pédagogiques

4.1 L'enfant au centre

L'enfant est un être unique. Il doit être pris en compte et respecté dans chacun des aspects de son individualité. Même si, en collectivité, il n'est pas toujours facile de mettre l'individu au centre de chaque moment de la journée, l'enfant doit toujours être au centre de nos réflexions.

4.2 Intégration progressive

Il y a normalement 3 adaptations prévues mais selon le besoin de l'enfant, nous pouvons en ajouter. Les adaptations doivent donc commencer tôt (2 semaines avant) et être espacées de quelques jours. La première adaptation est de 2h et les suivantes d'un demi jour.

Avant la première adaptation, l'éducatrice référente doit avoir préparé les crochets et casiers de l'enfant et la directrice, les documents de l'enfant. Nous informons les parents qu'ils seront appelés en cas de difficultés et qu'ils peuvent eux-mêmes nous appeler en tout temps. L'éducatrice référente transmet les points importants de l'entretien d'intégration et de l'adaptation au reste de l'équipe.

4.3 Attitudes éducatives

4.3.1 La relation à l'enfant

Dans la relation éducative, l'adulte est un repère, une valeur sûre, un garant de la réalité. L'éducatrice est vraie (par exemple ne pas s'extasier devant un dessin alors qu'on ne le pense pas mais plutôt décrire, questionner l'enfant.)

Nous établissons une relation saine, où nous ne profitons pas de notre position d'autorité pour le rabaisser. Nous voulons créer un climat propice au dialogue, dans lequel l'enfant a la possibilité de s'exprimer librement, sans jugement et d'être écouté. Nous lui parlons de manière vraie, nous sommes sincères et ne bêtifions pas le langage. Nous utilisons un vocabulaire approprié (pas de gros mots...) et nous veillons à être cohérente en faisant appliquer ce que l'on demande. Si l'éducatrice doit parfois hausser la voix, elle ne crie pas car cela démontrerait une mauvaise manière de communiquer. Nous parlons en phrases positive et nous n'agressons l'enfant ni verbalement ni physiquement (tirer le bras, etc.)

4.3.2 Respect de l'individualité

Chaque enfant possède des particularités individuelles, l'équipe en est consciente et fait tout pour les respecter dans les interventions auprès des enfants.

Le fait de considérer chaque enfant comme unique permet à l'éducatrice d'adopter un comportement qui correspond à cet enfant-là. Ainsi, une relation individuelle peut se construire.

Voici quelques exemples d'attitudes à avoir afin de considérer l'unicité de chaque enfant :

- Accorder des moments privilégiés et montrer de l'intérêt pour ce qu'est l'enfant dans son intégralité (famille, culture, langue)
- Être attentif à offrir dans la journée un temps de parole et une écoute respectueuse à chaque enfant.
- S'exprimer en français avec les enfants, mais parfois dire quelques mots dans une autre langue (celle parlée par l'enfant) si nous le jugeons bon ou nécessaire. Par exemple pour l'encourager s'il est un peu timide, pour le rassurer ou vérifier qu'il a bien compris une consigne.
- Respecter les différents rythmes de l'enfant
- Avoir plus de moments libres que de moments dirigés
- Discuter en colloque de l'évolution des difficultés et des ressources des enfants
- Diminuer les temps d'attente au maximum
- Tenir compte des souhaits et propositions des enfants durant la journée

Chez les petits, nous ne mettons pas l'enfant dans une position qu'il n'a pas encore acquise, sinon l'enfant n'est pas à l'aise dans ses mouvements car il n'est pas prêt et ne sera donc plus en confiance. La position couchée sur le dos est la position initiale car de là, l'enfant peut partir explorer ce qui l'entoure. L'enfant est plus indépendant ainsi que dans un relax dans lequel il est coincé. On n'entoure pas l'enfant de coussins pour qu'il tienne assis ou encore on ne met pas l'enfant debout nous-même mais on l'aide lorsqu'il essaie de se lever.

4.3.3 Distance affective

On accepte les bisous des enfants et leur donnons s'ils nous en demandent. Nous n'en donnons pas nous-même car cela ne répond pas à un besoin de l'enfant et il n'en a peut-être pas envie. On n'en demande pas non plus car c'est une envie de l'éducatrice. Même si elle a plus d'affinités avec certains enfants, l'éducatrice doit adopter la même attitude avec tous. Elle doit conserver son rôle de relais et rester avec l'enfant dans une relation éducative.

4.3.4 Discipline et sanctions

Lorsque nous donnons des consignes, nous ne nous contentons pas d'exiger des enfants qu'ils obéissent, mais nous leur expliquons pourquoi nous leur imposons cette consigne. Nous maintenons jusqu'au bout ce que nous leur demandons. Afin de bien nous faire comprendre des enfants, nous adoptons une attitude convaincue lorsque nous donnons des consignes et utilisons la communication non verbales (ton, mimique, position du corps).

Les sanctions doivent être réparatrices ou d'isolement. La réparation permet à l'enfant de comprendre sa bêtise et l'isolement (assis sur un coussin ou sur une chaise dans la salle mais à l'écart des activités) permet à l'enfant de comprendre que son attitude ne lui permet pas de participer normalement à la vie du groupe et cela lui permet selon l'âge de réfléchir et de se calmer.

Elles sont une solution de dernier recours.

L'équipe se montre ferme sur certains points comme la sécurité et les comportements agressifs. Dans d'autres situations on peut s'adapter à l'enfant et négocier. Une journée en crèche est éprouvante pour l'enfant, nous nous montrons donc compréhensives et tolérantes.

4.4 Déroulement de la journée

4.4.1 Arrivées, départs, séparation avec le parent

Le moment de la séparation avec le parent est à considérer avec beaucoup d'importance. Il faut garder à l'esprit que pour un certain nombre d'enfants, l'entrée en crèche est la première séparation que vit l'enfant.

Le processus de séparation est un acte difficile et indispensable. L'anxiété physiologique de séparation émerge à l'âge de 9 mois et atteint son sommet entre 12-24 mois. L'enfant qui pleure et « colle ou adhère » à ses parents peut exprimer deux messages. En premier, l'enfant peut pleurer quand le parent est absent exprimant la crainte que ce parent soit parti pour toujours. La deuxième situation est quand l'enfant pleure après le retour d'un parent absent exprimant ainsi sa crainte d'une prochaine nouvelle absence.

À l'âge de 3-4 ans, les séparations matinales deviennent plus faciles, même si la difficulté de la séparation peut varier de jour en jour. Parfois l'enfant peut se montrer inquiet d'aller à la crèche sans raison valable. L'enfant qui a subi une séparation « traumatisante » peut avoir plus de difficultés à achever le développement naturel de ce processus de séparation. Si dès le début, l'éducatrice arrive à collaborer avec le parent afin que ce moment se passe le mieux possible, cela sera profitable à l'enfant pour son intégration. Si le parent est en confiance, l'enfant le ressentira. Donner la place aux émotions, verbaliser la séparation avec des explications claires, rassurer physiquement ou accompagner par un rituel (faire au revoir par la fenêtre, montrer à l'horloge l'heure de retour du parent, etc.) sont des choses qui peuvent aider l'enfant.

4.4.2 Accueil de 9h00

Chez les grands, l'accueil se fait à 9h, quand tous les enfants sont arrivés. C'est un moment d'échanges entre les enfants et l'éducatrice. À travers les histoires ou animations proposées (humeur du jour, météo, chanson, etc.), l'éducatrice offre également à l'enfant l'occasion de s'exprimer.

Chez les petits, l'accueil est très court (2-3 chansons). Cela dépend de l'âge et de l'intérêt des enfants présents. Si l'enfant n'est pas intéressé nous essayons de trouver une astuce (chansons avec des gestes, marionnettes à doigt, etc.) pour lui donner l'envie.

Nous anticipons également le moment des fruits et le lavage des mains.

4.4.3 Repas

Les enfants prennent les repas de la crèche. Nous avons un cuisinier qui nous prépare les plats tous les jours et nous suivons le label « Fourchette verte ».

Le déjeuner :

Nous proposons un déjeuner de 07h30 à 08h00 pour les enfants qui souhaitent manger, nous leur demandons de se mettre à table. Plus tard, l'organisation de la journée ne nous le permet plus.

Les goûters/collation :

À 9h, nous proposons aux enfants des fruits. Ils sont pris dans la salle de vie après l'accueil.

Pour les 16h00, les goûters sont fournis par le cuisinier et varient chaque jour mais chaque fois il y a des fruits.

Le dîner :

À la salle à manger, les trotteurs et les Minis sont assis à des tables rondes, cela est plus convivial et permet aussi à l'éducatrice du groupe de savoir comment les enfants à sa table ont mangé.

Nous nous souhaitons, à travers une chanson, « bon appétit » avant de manger. Chez les grands, on demande aux enfants d'attendre que tout le monde soit servi. Cela fait partie de l'apprentissage des codes sociaux. Les verres et les services des grands sont les mêmes que pour les adultes. On fait confiance à l'enfant.

On ne force pas les enfants à goûter mais nous les y encourageons.

À table comme ailleurs, nous saisissons chaque occasion pour valoriser l'enfant. De cette manière, nous pensons offrir à l'enfant un moment à table agréable et sans conflits. Cela doit être un plaisir pour l'enfant. Si l'adulte y met une quelconque forme d'obligation ou utilise le chantage, l'enfant peut l'utiliser à son tour. Il peut refuser de manger par affirmation de soi. « L'enfant sait qu'il détient là un outil d'affirmation par excellence.

Il faut à tout prix faire diminuer la pression que nous mettons sur l'enfant. Cette pression ne produira pas d'ouverture véritable face au goût ». Nous favorisons la méthode du compromis afin d'éviter d'entrer en conflit avec l'enfant.

Pour les plus petits, les parents nous tiennent informé de l'alimentation de leurs enfants afin que les cuisiniers puissent préparer les repas. À table, les petits découvrent la nourriture par tout leur sens. Le goût bien sûr mais aussi la vue et le toucher. Nous laissons donc les plus petits manger avec les doigts et leur montrons petit à petit comment se servir des services. Nous aidons les petits à manger uniquement s'ils en ont besoin.

Les repas se passent de façon presque similaire dans chaque groupe mais nous adaptons les consignes et les exigences en fonction de l'âge des enfants.

Dans le groupe des bébés :

Collation du matin :

Tous les bébés présents et qui ont l'âge de manger des fruits en morceaux participe à la collation avec le groupe des trotteurs dans leur salle de vie.

Le diner et goûter :

Les enfants sont assis sur une chaise haute autour de la table dans la cuisine du groupe des bébés. Une fois installé, chaque enfant reçoit son assiette devant lui et nous faisons la présentation du menu.

Il est important de respecter le rythme de l'enfant et de l'accompagner dans l'autonomie de manger seul.

Nous observons et respectons chaque signe de l'enfant (satiété, fatigue, etc..) et éventuellement nous reproposeons plus tard le repas.

Après le repas, nous lavons les mains et la bouche de chacun et nous les apprêtons pour la sieste.

Le rythme du repas pour les nourrissons est basé sur les biberons donnés dans la journée. Ce moment est partagé dans les bras d'un adulte.

Pour les bébés qui commencent la diversification, nous séparons chaque aliment pour que l'enfant découvre le goût et la texture.

Les parents nous transmettent une liste avec les aliments introduits.

Dans le groupe des trotteurs :

Collation du matin :

A 9h nous proposons aux enfants des fruits, l'enfant prends le fruit qu'il souhaite et mange un morceau petit ou grand selon son envie, il doit le finir s'il veut se resservir.

A la fin des fruits un adulte préparer les lingettes humides, elles sont distribuées à chaque enfants qui commence à se nettoyer seul et est aidé par un adulte.

Le diner :

Avant le repas les trotteurs vont se laver les mains à la salle de bain, avec l'aide de l'adulte.

L'adulte aide les enfants à s'asseoir sur les chaises et leurs mets les bavettes.

Un adulte prépare les assiettes et un autre reste à table avec les enfants, avant la distribution des assiettes nous souhaitons à travers une chanson un bon appétit.

La première assiette est servie en petite quantité afin d'éviter un maximum de gaspillage, les enfants peuvent être resservis jusqu'à 3 fois et 2 fois pour les protéines.

L'adulte présent à table se prépare une petite assiette avec tous les aliments pour accompagner les enfants et leur montrer l'exemple.

Les enfants mangent de façon autonome avec les services et les mains. Il est libre de manger ce qu'il souhaite tout en étant encourager à goûter chaque aliment.

A la fin du repas un adulte débarrasse les assiettes et préparer les lingettes humides, elles sont distribuées à chaque enfants qui commence à se nettoyer seul et est aidé par un adulte.

Le goûter :

Les fruits sont coupés devant les enfants, ils peuvent choisir un petit ou un grand morceau.

La suite du goûter varie tous les jours selon le menu de la semaine.

A la fin du goûter un adulte préparer les lingettes humides, elles sont distribuées à chaque enfants qui commence à se nettoyer seul et est aider par un adulte.

Dans le groupe des minis

Collation du matin :

- Une fois à table, on montre les fruits en les nommant
- Les faire participer au « découpage » avec les mains (ex. : bananes : laisser la peau sur le bout coupé)
- Favoriser la discussion dans la bienveillance
- Favoriser l'autonomie : ils débarrassent leur verre et vont à la salle de bain

Le diner :

Accueil

- Histoires, chansons aux choix
- Images correspondant aux aliments proposés du jour même

A table

- Ils s'installent à la table rectangulaire, vont utiliser une fourchette et une petite cuillère ainsi que les assiettes en plastiques rondes multicolores
- Favoriser l'autonomie en les encourageant à mettre seuls les grandes bavettes à élastiques
- On chante tous ensembles la chanson du repas
- On veille à ne pas servir en trop grande quantité afin de ne pas décourager l'enfant à goûter et ainsi lui susciter l'intérêt
- Favoriser et encourager avec bienveillance à découvrir de nouveaux aliments, même un tout petit mini bout de chaque mets se trouvant dans l'assiette.
- Ils choisissent ce qu'ils veulent pour le deuxième service
- Favoriser l'autonomie en les encourageant à manger avec la fourchette ou la cuillère et être présent pour les aider
- Favoriser l'échange et la discussion entre eux et le cuisinier, par exemple. Rappeler aussi « les codes sociaux » avec bienveillance
- Favoriser l'autonomie : ils se lavent les mains et la bouche avec une lingette et après vérification d'un adulte, ils peuvent aller la jeter à la poubelle / ils débarrassent leurs affaires sur le plateau placé en bout de table / ils enlèvent leur bavette et la place dans le panier de linge sale

Transition

Avant de monter à la salle de bain pour se préparer à la sieste : moment assis sur le banc avant de prendre les escaliers et chanter la chanson « les petites marionnettes » en chuchotant et rappeler les règles de ne pas faire trop de bruits afin de respecter le sommeil des autres.

Le goûter :

Idem que « fruits du matin », possibilité de rester dans la salle des Minis, sinon aussi à la cuisine

Rappel Ne pas féliciter s'ils ont beaucoup mangé mais s'ils ont goûté ou mangé seuls/vérifier allergies, intolérances ou régime alimentaire.

Dans le groupe des grands

Le groupe mange dans sa salle avec des assiettes en porcelaine, des verres en verre, des couteaux et des fourchettes adaptés à l'enfant ainsi que des bavettes.

Avant le repas, le groupe se lave les mains et fait un regroupement afin de créer un rituel avant de manger. Une histoire est lue par l'adulte et le repas est présenté sur un tableau afin que l'enfant puisse visualiser à chaque fois ce qu'il va manger.

Les fruits sont coupés par l'adulte à la table afin que l'enfant puisse voir le fruit en entier, il peut choisir un petit ou grand morceau. Cela lui permet de faire un choix en fonction de ses envies et préférences. L'enfant est motivé à manger un bout de chaque fruit, il y en a généralement deux proposés.

Concernant le repas de 11 heures, les assiettes sont préparées à la cuisine par le cuisinier et l'équipe éducative. Une petite portion est proposée au premier service afin que l'enfant ne soit pas démotivé par une trop grande quantité. Il est important aussi pour nous de ne pas gâcher la nourriture, cette notion est également expliquée à l'enfant.

La salade est servie dans un petit bol afin que l'enfant puisse se servir seul afin d'être plus autonome et choisir quelle quantité il souhaite avoir dans son assiette. L'eau est également servie dans un petit pot pour qu'il apprenne à verser.

Afin de respecter le Label Fourchette Verte, l'enfant peut être servi jusqu'à trois fois de légumes et de féculents et deux fois de protéines. L'adulte a également une petite assiette afin de goûter pour montrer l'exemple, rendre le moment plus convivial et cela lui permet aussi de parler des aliments, de leurs goûts et textures. L'enfant est amené à goûter de tout pour être resservi, il peut choisir de quelle manière il le fait. Il est important pour nous de lui apprendre à le faire afin qu'il découvre de nouveau aliment. L'enfant n'est évidemment pas forcé de goûter ou de manger. L'enfant connaît ses besoins, l'adulte lui fait confiance et accepte les refus.

A la fin du repas, il débarrasse son assiette, ses couverts, son verre ainsi que sa bavette. Un plateau est mis à disposition près des tables. L'adulte s'occupe de jeter les restes.

Le brossage des dents, le passage aux toilettes et le changement des couches commence lorsque les premiers enfants ont fini de manger. L'adulte met une musique calme afin de mettre en place un climat apaisant avant la sieste. L'enfant se brosse seul les dents sous la surveillance de l'adulte et se déshabille seul, il va ensuite regarder un livre sur les tapis en attendant que tout le groupe soit prêt.

Pour le goûter, l'aliment principal est le fruit. Comme pour le matin, l'enfant est motivé à prendre un morceau de chaque, petit ou grand. Il lui est demandé de les manger afin d'avoir la suite car l'essentiel de ce repas, ce qui lui apporte le plus sont les fruits.

Le rôle de l'adulte lors des repas est de veiller à un cadre calme, propice aux échanges. Les codes sociaux sont expliqués et répétés si besoin. L'autonomie est beaucoup mise en avant lors de ces moments afin que l'enfant se sente libre un maximum et apprenne à être indépendant de l'adulte.

4.4.4 Sommeil

Chez les grands, après le brossage des dents, les enfants vont d'eux-mêmes se déshabiller et déposent leurs affaires dans leur casier personnel. Ils prennent leur doudou et vont se coucher. Un adulte reste dans la salle durant toute la durée de la sieste. Si des enfants ne dorment pas, ils peuvent simplement se reposer. L'éducatrice doit respecter ces différences tant que cela ne gêne pas le sommeil des autres. En entrant dans la salle de sieste, une petite chanson peut poser l'ambiance sans que l'éducatrice ait à hausser la voix en disant « maintenant c'est la sieste on dort ». Les siestes se font entre 12h et 13h30. Cela dit, à la demande des parents et après discussion, nous pouvons limiter la durée de sieste d'un enfant qui a de la peine à dormir le soir. En effet, un enfant ne trouvant pas le sommeil avant 22h et devant se lever le matin à 6h sera fatigué. Il risque de passer une mauvaise matinée et aura besoin d'une longue sieste ce qui aura un effet boule de neige.

Chez les petits, nous essayons de reproduire les mêmes conditions d'endormissement qu'à la maison. Nous veillons à respecter totalement le rythme de sommeil du bébé. Nous le couchons lorsqu'il montre des signes de fatigue ou selon son rythme qui nous a été communiqué par les parents. Nous ne laissons pas pleurer un enfant dans son lit plus de 5-10 minutes. Un bébé qui pleure est un bébé qui exprime un besoin. Nous connaissons chaque enfant et réagissons en conséquence. Nous savons apprécier si un enfant a l'habitude de pleurer quelques minutes avant de s'endormir ou s'il a besoin qu'on reste près de lui un instant. Il n'y a pas de règles à suivre, nous devons nous adapter à chaque enfant. Au fur et à mesure, on essaie de les habituer au rythme de la crèche.

4.4.5 Activités

Les enfants sont libres de participer ou non à une activité. Nous les sollicitons et encourageons au mieux. Ils peuvent également en proposer une. Nous ne « sur-occupons » pas les enfants, il doit y avoir plus de jeux libres que de temps d'activités. Les activités sont l'occasion d'observer l'évolution de l'enfant mais en aucun cas il n'y a d'attente envers l'enfant. C'est dans le jeu libre que les enfants apprennent le plus, ils appréhendent les relations avec leurs pairs, rejouent des scènes du quotidien, etc.

Pour les bricolages, l'éducatrice fait un modèle. Il est ainsi plus facile pour les enfants de visualiser ce qu'ils vont faire. Seul l'enfant peut estimer quand il a fini un dessin ou un bricolage.

4.4.6 Jeux libres

Durant les jeux libres, le rôle de l'adulte est d'être le garant de la réalité, il ne doit pas entrer complètement dans le jeu imaginaire. L'adulte ne mène pas le jeu mais propose des solutions quand il observe que les enfants n'arrivent plus à gérer le déroulement du jeu. Grâce au jeu symbolique, l'enfant appréhende le monde des adultes en les imitant (selon Piaget).

L'équipe respecte également le droit à l'enfant de ne rien faire.

Pour les bébés, c'est l'éveil sensoriel qui prime (objets de différentes couleurs, textures, etc.). En mettant des objets autour d'eux, nous pensons les encourager au mouvement, à la découverte. Pour les 1-2 ans, nous mettons à leur disposition des objets qu'ils peuvent faire rouler ou emboîter. Une piscine à boules et des tapis de motricité les aide à développer leur motricité. L'éducatrice peut parfois initier une activité. L'enfant peut alors y adhérer ou pas ou la transformer selon son intérêt.

4.4.7 Moments transitoires

Nous essayons d'écourter au maximum les temps d'attente. Nous avons mis en place des rituels propres à chaque moment transitoire afin que l'enfant puisse se repérer (par exemple le petit train pour aller à table).

4.4.8 Rituels spéciaux, fêtes

Nous pensons important de marquer les événements de la vie de l'enfant, c'est pourquoi nous avons mis en place certains rituels. Pour les anniversaires, nous avons un calendrier et nous leur offrons un petit cadeau. Les principales fêtes (Noël, Pâques, carnaval, etc.) sont souvent attendues avec impatience par les enfants. Il est important de les marquer par des activités ou des bricolages. C'est également l'occasion pour les enfants d'autres horizons de découvrir notre culture.

4.4.9 Sorties

Nous sortons en principe une fois par jour (parfois 2, surtout en été) car nous pensons que l'air frais et le mouvement sont bénéfiques aux enfants et aux éducatrices.

4.5 But des acquisitions de l'enfant

Nous avons fixé des objectifs que les enfants devraient atteindre et par quelles attitudes éducatives y parvenir.

4.5.1 Estime de soi

Objectif : L'enfant durant son passage en crèche aura développé son estime de soi.

Attitudes éducatives :

Nous valorisons l'enfant au travers de nos gestes et paroles. Nous faisons confiance aux capacités de l'enfant et lui montrons qu'il a des ressources en lui laissant faire les choses par lui-même. Nous donnons des responsabilités aux enfants (s'habiller seul, jouer seul, etc.) afin qu'ils prennent conscience de leurs capacités.

Au travers de différents jeux, nous leur apprenons à accepter l'échec et ressentir différents rôles sociaux.

Nous pensons important d'accorder à chaque enfant des moments privilégiés et de montrer de l'intérêt pour ce qu'il est.

Nous utilisons le renforcement positif, c'est-à-dire d'encourager l'enfant au lieu de le réprimander. Par exemple, au lieu de gronder un enfant qui ne mange pas correctement avec sa fourchette, nous lui montrons comment la tenir.

Nous encourageons les enfants lorsqu'ils font quelque chose de positif en les félicitant. Nous ne disons pas à l'enfant des choses blessantes qui pourraient entraver le développement de sa confiance en lui (par exemple : Tu ne comprends jamais rien », « Tu n'en loupe pas une », etc.). Nous ne nous moquons pas des enfants et ne profitons pas de notre autorité.

4.5.2 Autonomie

Objectif : L'enfant est petit à petit capable non seulement d'accomplir les tâches du quotidien seul mais aussi de gérer ses relations avec les autres sans l'intervention de l'adulte.

Attitudes éducatives :

L'autonomie et l'estime de soi sont liées. C'est pourquoi en valorisant l'enfant, en l'encourageant au lieu de le réprimander et en optant pour un renforcement positif, nous pensons favoriser son autonomie. Nous accompagnons l'enfant, le soutenons, lui montrons les gestes à faire mais nous ne faisons pas à sa place, par exemple pour mettre ses chaussures. Bien évidemment nous sommes là pour finaliser les gestes.

Pour être autonome et partir explorer son environnement, l'enfant doit se sentir en sécurité affective. L'enfant construit son autonomie affective sous le regard rassurant et empathique de l'adulte.

Nous considérons que l'enfant est acteur de son développement. Le rôle de l'éducatrice est donc de mettre à sa disposition du matériel adapté qui lui permette d'agir de manière autonome. Un système de pictogrammes permet également à l'enfant de reconnaître ses affaires et donc d'être plus autonome.

4.5.3 Sécurité affective

Objectif : L'enfant se sent en sécurité au sein de la crèche.

Attitudes éducatives :

Lorsqu'un enfant s'adresse à nous, nous essayons dans la mesure du possible de lui prêter une oreille attentive et de répondre à ses besoins. L'adulte doit être rassurant pour l'enfant.

Il est important de donner des repères aux enfants, la routine les rassure. La journée doit être structurée et prévisible. Ils savent ce qu'ils ont à faire et à quel moment le faire. Nous utilisons également l'anticipation qui est aussi importante pour la sécurité et pour faire respecter les consignes.

Objet transitionnel : Le but est que l'enfant arrive petit à petit à ne plus en avoir besoin. Pour que l'enfant puisse s'en séparer sereinement il doit avoir la certitude que le doudou est à disposition s'il en a besoin. Il a donc son casier à disposition. Nous encourageons l'enfant à y déposer son doudou avant l'accueil et à l'y laisser jusqu'à la sieste. Lors d'activités (peinture, cuisine, etc.), il n'est pas possible qu'il ait son doudou. L'enfant doit alors faire le choix entre le doudou et l'activité.

Chez les plus petits, la présence du doudou est encore plus importante. Lorsqu'il est difficile pour l'enfant de s'en séparer, il nous appartient de trouver des alternatives comme le poser sur la chaise d'à côté pendant le repas.

Chez les bébés, l'équipe est attentive à donner à l'enfant des visages de référence. Dans la mesure du possible, l'éducatrice qui commence les soins d'un enfant continue à s'en occuper, par exemple pour le repas, le change, l'endormissement, etc. Il ne passe pas de bras en bras à tout moment.

4.5.4 La vie avec l'autre

Objectif : L'enfant a des comportements appropriés dans ses relations sociales.

Attitudes éducatives :

Lorsqu'un enfant a des comportements agressifs, nous essayons d'abord d'analyser la situation. Parfois, c'est simplement que l'enfant ne sait pas comment entrer en contact avec ses pairs. Dans ce cas, nous lui montrons comment s'y prendre.

Nous laissons essayer aux enfants de résoudre les conflits par eux-mêmes et leur apportons des pistes de solutions si besoin. Si un enfant se fait embêter, nous l'invitons à se défendre verbalement. Nous accompagnons l'enfant dans la gestion des conflits.

Nous encourageons les enfants à s'exprimer lorsque quelque chose ne va pas. Nous les aidons à mettre des mots sur leurs émotions.

Nous sensibilisons les enfants au partage tout en prenant en compte qu'ils ont encore une vision égocentrique des choses. L'enfant en collectivité doit à tout moment faire des concessions. Il a droit de jouer seul et de ne pas vouloir partager un jouet à certains moments.

Les gros mots : Nous distinguons les « gros mots d'adultes » et les « gros mots d'enfants ». Pour le premier cas, nous sommes très fermes sur leur interdiction. Nous discutons avec l'enfant en lui demandant où l'a entendu et pourquoi il ne doit pas le répéter. Quant au deuxième cas (par exemple « cacaboutchi », on peut les tolérer dans une certaine mesure.

4.5.5 Intégration des règles

Objectif : L'enfant intègre petit à petit les règles de vie en crèche et à l'extérieur.

Attitudes éducatives :

Nous veillons à ce que certaines règles soient respectées : être respectueux avec les autres enfants et les adultes, respecter les jouets, ranger un jeu après avoir fini (sauf pour le jeu symbolique), les jeux tels que puzzles se font à table.

A l'extérieur : respecter les autres et les règles de sécurité des jeux extérieur. On fait réfléchir l'enfant sur le sens de la règle. Lorsque c'est possible, on établit les règles avec les enfants.

4.5.6 Transmission des codes sociaux

Objectif : Les enfants réussissent petit à petit à intégrer les codes et les usages de notre société afin d'entretenir de bons rapports sociaux avec leurs camarades, leurs familles et les adultes en général.

Attitudes éducatives :

Nous expliquons aux enfants l'importance de dire « bonjour, merci, au revoir, s'il vous plait, bon appétit » et nous veillons à ce qu'ils emploient ces formules de politesse.

Nous apprenons aux enfants à avoir un comportement adéquat dans tous les lieux (crèche, place de jeux, toilettes, salle à manger, etc.). Par exemple, on se rhabille dans la salle de bains après être allé aux toilettes, on mange avec ses services, etc..

4.5.7 Respect d'autrui et du matériel

Objectif : L'enfant arrive petit à petit à comprendre l'impact qu'il a sur les autres, le bien et le mal en développant son empathie et en intégrant les interdits.

Attitudes éducatives :

Nous sensibilisons les enfants au respect de l'espace de chacun (leur sphère intime et celle des autres) et à s'adapter aux camarades (comme aux plus petits). Nous souhaitons leur faire prendre conscience de l'évolution des âges. Mélanger les âges à certains moments de la journée stimule les grands comme les petits. Nous les sensibilisons aux différences individuelles, culturelles, physiques, etc. Nous encourageons les enfants à s'exprimer verbalement sans agressivité et dans le respect de l'autre.

Pour que l'enfant intègre la notion de respect, on doit l'aider à développer son empathie en le rendant attentif aux réactions d'autrui.

Pour le respect du matériel, nous sensibilisons les enfants aux conséquences d'un non-respect, en leurs expliquant par exemple que s'ils cassent un jouet ils ne pourront plus l'utiliser.

4.5.8 Respect de l'environnement

Objectif : L'enfant prend conscience de la nature qui l'entoure et de son importance.

Attitudes éducatives :

Nous sensibilisons l'enfant au recyclage, à l'économie d'eau, d'énergie (lumière), de papier toilette, d'essuie-mains et de savon.

Nous leur expliquons qu'il est important de préserver les fleurs, les insectes et la nature en général.

4.6 Soin corporel

Les changes d'urine se font avec une lingette et de l'eau tandis que pour les selles nous utilisons des lingettes et l'éducatrice se munit de gants. Les fesses de l'enfant sont également tamponnées avec un papier lorsqu'elles sont trop humides.

Nous avons un escalier qui permet aux enfants de grimper eux-mêmes sur la table à langer, afin de protéger le dos des éducatrices. Cette action se fait toujours accompagnée d'un adulte.

Les autres enfants n'ont pas le droit de venir regarder, une zone est réservée uniquement pour les changes et est interdite autrement.

Le tapis de change est désinfecté entre chaque change et l'éducatrice se désinfecte également les mains.

Tous les soirs la table à langer et les poubelles sont désinfectées.

Pour le pot, nous désinfectons celui-ci après chaque passage.

Le brossage des dents est effectué à partir du moment où l'enfant se met à marcher. La crèche fournit les brosses à dents et le dentifrice. Les apprenti(e)s s'occupent de les préparer chaque jour et de les nettoyer une fois par semaine. Lorsqu'elles sont trop usées, ils les changent.

4.7 Aménagement de l'espace

L'aménagement des salles de vie est important pour les enfants. La disposition de la salle et le matériel proposé est essentiel pour diminuer les conflits et pour favoriser l'éveil de chaque enfant.

Il est important que les espaces soient définis par des coins de jeux afin que l'enfant puisse se repérer facilement dans la salle.

Les différents espaces sont délimités par des barrières de sécurités.

Un matériel adapté lui permet d'acquérir d'avantage d'autonomie et donc d'estime de soi. Le matériel doit être rangé de manière ordonnée, esthétique et surtout à portée des enfants (nous avons fait le choix de ne pas TOUT laisser à portée des enfants afin qu'ils apprennent aussi à demander et à savoir qu'on ne peut pas toujours tout avoir). Le fait d'avoir certaines choses à disposition permet à l'enfant de choisir ses occupations et de répondre à ses besoins intérieurs. Il apprend seul et est le centre de l'activité. L'espace créé devient source d'épanouissement. Nous avons mis des photos sur les caisses de jouets afin que l'enfant sache ce qui se trouve à l'intérieur et qu'il sache aussi où ranger les jouets.

4.8 Suivi de l'enfant

4.8.1 Observations

L'observation est un point essentiel dans le travail d'une éducatrice. Elle permet de connaître et de s'adapter à chaque enfant. Pour le moment, chaque éducatrice est libre d'utiliser le moyen de son choix pour l'observation. Les observations sont notées dans le dossier personnel de l'enfant et sont transmises à toute l'équipe par le biais d'un cahier de communication ainsi que lors des colloques.

4.9 Relations avec les parents

Nous veillons à maintenir un dialogue ouvert avec les parents et sommes à leur écoute. Nous voyons les parents comme des partenaires. Ils sont les premiers éducateurs de l'enfant. Leurs observations et leurs avis sont donc précieux. Nous demandons aux parents de nous faire part également de l'évolution de leur enfant (nouveaux aliments, mise au pot, etc.).

Nous pensons que notre rôle est d'accompagner les parents dans leur rôle parental, pour autant qu'ils le désirent. Lors des retours, l'éducatrice explique la journée de manière réelle, descriptive. On n'utilise pas d'adverbes comme « toujours, jamais ». Les éducatrices essaient de transmettre des anecdotes de la journée, les relations de l'enfant avec les autres, les difficultés et les progrès.

Si une journée a été difficile, on ne se contente pas de dire que c'était difficile mais on explique en quoi avec des exemples concrets. En aucun cas on ne porte des jugements de valeur comme « votre enfant est agressif », mais on décrit les comportements qu'il peut avoir. Lorsqu'il y a eu conflit ou bagarre, on ne donne pas le nom de l'autre enfant pour ne pas le stigmatiser.

Si nous observons des difficultés sérieuses, nous décrivons nos observations sans jamais poser de diagnostic et nous en discutons avec les parents lors d'un entretien et non sur le pas de la porte. Les éducatrices essaient de transmettre des anecdotes de la journée, les relations avec les autres, les difficultés et les progrès.

Les parents peuvent tout au long de l'année demander des entretiens. Ceux-ci auront lieu en présence de l'éducatrice principale du groupe ainsi que de la directrice. En cas de conflit ou de demande spéciale, un membre du comité peut être également présent.

Une fois par année un entretien est proposé aux parents qui le désirent afin de faire le point sur l'évolution de leur enfant et pour répondre à leurs questions.

4.10 Procédures et ressources externes

4.10.1 Maltraitements et abus sexuels

Voir le protocole de sécurité

4.10.2 Troubles du comportement

Après des observations minutieuses et des discussions en équipe, la directrice accompagnée de l'éducatrice du groupe de l'enfant, convoque les parents pour leur faire part de ses observations et de ses inquiétudes. Avec leur accord, nous pouvons faire appel au SEI (Service Educatif Itinérant). Nous pouvons également leur conseiller d'autres ressources (AEMO, psychomotricienne, kinésologue, etc...)

Il est également possible de faire une demande auprès de l'OSAE afin d'obtenir un renforcement éducatif (une personne en plus pour entourer un enfant à besoin spécifique pendant une partie de sa prise en charge).

4.11 Maladie et accident

4.11.1 Médecin consultant

Centre médical du Landeron.

4.11.2 Refus de l'enfant en crèche, médicaments

Deux critères peuvent motiver le refus d'un enfant en crèche : en cas de maladie contagieuse ou si l'enfant ne présente pas un bon état général pour être en crèche et suivre le programme prévu (qu'il a besoin de calme, de repos ou qu'il mobilise une éducatrice à lui tout seul).

A partir de 38,5°C, nous appelons les parents pour qu'ils viennent si possible chercher leur enfant. S'ils ne peuvent pas venir tout de suite, nous leur demandons l'autorisation d'administrer un fébrifuge (les parents ont rempli lors de l'inscription une autorisation afin que les éducatrices puissent donner les médicaments nécessaires, ainsi que l'arnica, le désinfectant, le gel pour les dents, etc..).

Les éducatrices peuvent donner, sur demande des parents, des médicaments. Il revient aux parents de remplir le formulaire le matin en arrivant.

Les suppositoires sont administrés qu'aux enfants qui portent des couches ou en cas d'extrême urgence car c'est un acte très intime que nous ne voulons pas faire subir à l'enfant. Lorsque celui-ci a lieu, une deuxième personne se tenant à l'écart sert de témoin.

Les informations concernant la prise de médicaments sont inscrites sur les feuilles journalières au Stabilo afin d'attirer l'attention. Une fois le médicament donné, l'éducatrice remplit le formulaire et le signe.

En cas de pandémie ou de crise sanitaire, il est possible que nous soyons obligés d'adopter des mesures d'hygiènes supplémentaires et spécifiques édictées par le canton ou la confédération.

5. Sécurité

5.1 A l'intérieur

Les devoirs de l'éducatrice sont :

- Garder les enfants sous surveillance.
- Veiller à la fermeture du portail.
- Rester vers l'enfant quand il est sur la table à langer.
- Mettre les produits de nettoyage et de la pharmacie hors de portée des enfants.
- Veiller à enlever les bavettes, élastique, barrette avant la sieste.
- Afin d'éviter tout risque de glissade, les sols de toilette doivent toujours être secs.
- Les prises électriques doivent être protégées.

Les devoirs de l'enfant sont :

- Les enfants marchent dans la crèche.
- Les enfants posent les objets.
- Les enfants vont avec un adulte à la cuisine.
- Ils respectent le matériel et en font bonne utilité.
- les pantoufles sont obligatoires.

La sécurité à la crèche :

- L'entrée à la crèche est sécurisée par une serrure à empreinte digitale.
- Si une autre personne que les parents vient chercher l'enfant, une pièce d'identité est demandée.
- Les fenêtres qui se trouvent dans la salle des bébés et trotteur, sont sécurisées par de systèmes empêchant l'ouverture des fenêtres. Il est possible d'ouvrir la fenêtre en imposte.

5.2 À l'extérieur

Groupe des Minis et des grands

- L'éducatrice compte les enfants avant, après et pendant la promenade.
- Donner la main aux plus petits et aux plus agités.
- Dans les vignes, il y a un adulte devant et un autre derrière le groupe.
- Quand le nombre d'enfants le permet, on peut donner des points de rdv pour qu'ils attendent les adultes à des endroits précis.
- Ne pas laisser courir les enfants aux abords des intersections.
- Dans le village, les enfants restent toute la promenade deux par deux.
- On sécurise le chemin en traversant sur les passages pour piétons et nous restons sur le trottoir.
- Une éducatrice se place en tête et si possible une à la fin (cela dépend du nombre d'enfants).
- Alterner les adultes et les enfants afin que tout le monde soit bien encadré.

Groupe des trotteurs et bébés :

- Sortir le nombre de poussettes nécessaires.
- Contrôler que les bébés soient bien attachés.
- Donner la main aux enfants qui marchent ou les faire tenir les poussettes.
- Dans les vignes, ils peuvent courir mais toujours accompagné d'un adulte
- Dans le village, les enfants se tiennent aux poussettes ou donne la main à un adulte durant toute la promenade.

Place de jeu :

- Les enfants sont sous la surveillance constante des éducatrices.
- Si les enfants jouent sur le pont, l'éducatrice se positionne à côté du pont.
- Quand les enfants jouent sur les balançoires, l'éducatrice s'assure qu'aucun enfant ne passe devant ou derrière celles-ci.
- L'enfant doit respecter les consignes de l'éducatrice.

6. Hygiène

6.1 Nettoyages

La vaisselle et le nettoyage du sol à midi sont fait par le personnel.

Tous les soirs, une entreprise de nettoyage vient faire les sols et les sanitaires.

La vaisselle et le reste de l'intendance sont fait tous les soirs par une femme de ménage.

6.2 Bricolages

Dans la mesure du possible, les bricolages et la pâte à modeler se font à l'endroit prévu à cet effet. Une nappe est utilisée afin de protéger le mobilier. Elle est nettoyée avant d'être rangée et est passée à la machine à laver si nécessaire.

6.3 Salle de sieste

Les lits sont placés dans la salle des trotteurs et des minis pour la sieste. Chaque enfant a son propre coussin avec son prénom. Les sacs de couchages et les coussins sont lavés 1 fois par mois.

Après la sieste, l'apprenti(e) se charge de remettre les lits dans le cagibi afin de libérer la salle.

6.4 Produits d'entretien

Les produits d'entretien sont hors de portée des enfants.

Les linges, pattes et autres ustensiles destinés au ménage sont changés et lavés chaque jour.

Les bavettes sont mises au sale après tous les repas.

6.5 Jouets

Les jouets dans les salles sont nettoyés et désinfectés sur 1 mois en fonction des besoins de chaque groupe. Un panneau est destiné à cela dans chaque salle afin que les apprentis sachent ce qu'il y a à faire et quel jour.

6.6 Règles sur les aliments

Nous avons l'autorisation du SCAV et nous respectons les consignes.

Chaque aliment ouvert doit être daté du jour d'ouverture et refermé avec une pincette.

Tout aliment dépassant la date de péremption est mis à la poubelle ou pris par les employés à leur domicile.

1 à 2x par semaine les températures des plats reçus sont contrôlées afin que ceux-ci ne soient pas en dessous de 65 degrés Celsius.

Les températures des frigos et des congélateurs sont relevées 1 fois par semaine.

Pour plus de détails voir le protocole d'hygiène.

Mai 2022